

<https://47.snuipp.fr/Les-retraite-es-encore-dans-la-rue>



Les retraité-es encore dans la rue

- Actions - Archives -

Date de mise en ligne : mardi 1er octobre 2019

Dernière mise à jour : 1er octobre 2019

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

« Le pouvoir d'achat des retraités en chute libre depuis 25 ans » !

C'est l'instance officielle Conseil d'Orientation des Retraités qui l'affirmait en 2017. Depuis, en 2017/2018, Emmanuel Macron a foncé tel un rouleau compresseur et a écrasé nos pensions par deux mesures complémentaires, le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la taxe CSG.

Pendant le même temps, il supprimait l'ISF et la France devenait championne d'Europe de la distribution des dividendes !

Emmanuel Macron a été stoppé par les fortes mobilisations des retraitées et retraités, jusqu'à 200 000 dans la rue à l'appel de nos 9 organisations, et souvent la moitié des présences sur les ronds-points tenus par les gilets jaunes.

Emmanuel Macron a cédé en trois fois sur une partie de nos revendications : annulation de l'augmentation de la CSG en 2019 et fin du gel des pensions en 2020 ... mais seulement pour une partie des personnes en retraite, pas pour les célibataires ayant plus de 2 000 €, les personnes en couple à plus de 1 500 €, qui cumulent tous les coups et les coûts ...

Il promet le retour à une revalorisation des pensions pour tout le monde en 2021, ce qui n'empêchera pas la baisse du pouvoir d'achat des pensions contrairement à l'indexation des pensions sur les salaires que nous demandons.



Les rendez-vous du 8 octobre

- Marmande à 15 h 00 :
rassemblement devant la permanence du député (85 rue de la Libération).
- Villeneuve sur Lot à 10 h 30 :
rassemblement Porte de Paris.

POUR

- La suppression de la hausse de la CSG et la fin du gel des pensions pour toutes les retraites et pensions, avec rattrapage des pertes subies au 1er janvier 2020.
- La revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires.
- Un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète.
- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.
- L'embauche immédiate de 40 000 personnes comme le demande le personnel des EHPAD et des soins à domicile.

- La prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie

Le tract national :